

## Les bonnes pratiques en déchèterie

Pour la sécurité de tous, et pour le bon fonctionnement des déchèteries voici quelques recommandations essentielles qui permettront à chacun d'utiliser le service en toute sérénité.

### Avant de venir

- ✓ Je trie mes déchets avant d'arriver à la déchèterie, cela permet de gagner du temps. En cas de doute le gardien est là pour vous orienter vers les bons contenants.
- ✓ Je préviens le gardien en cas d'apport exceptionnellement supérieur à 1m<sup>3</sup>. Dans le cas contraire le gardien est en droit de refuser le dépôt des déchets en fonction du stockage disponible.

### Lors du dépôt

- ✓ Je respecte les consignes du gardien (tri des déchets, stationnement, circulation). Un règlement intérieur est affiché dans toutes les déchèteries, en cas de non respect une interdiction d'accès pourra être prononcée.
- ✓ Je ne descends pas dans les bennes pour fouiller et récupérer des déchets. La récupération est strictement interdite dans toutes les déchèteries.
- ✓ Je suis courtois avec le personnel de la déchèterie et les autres usagers.
- ✓ Je ne laisse pas les enfants ou les animaux qui m'accompagnent circuler librement sur la déchèterie.

### Avant de partir

- ✓ Une fois le dépôt effectué, je veille à laisser l'endroit aussi propre que je l'ai trouvé en utilisant les outils (pelles, balais) mis à ma disposition. Je n'oublie pas de rendre les outils avant de partir.

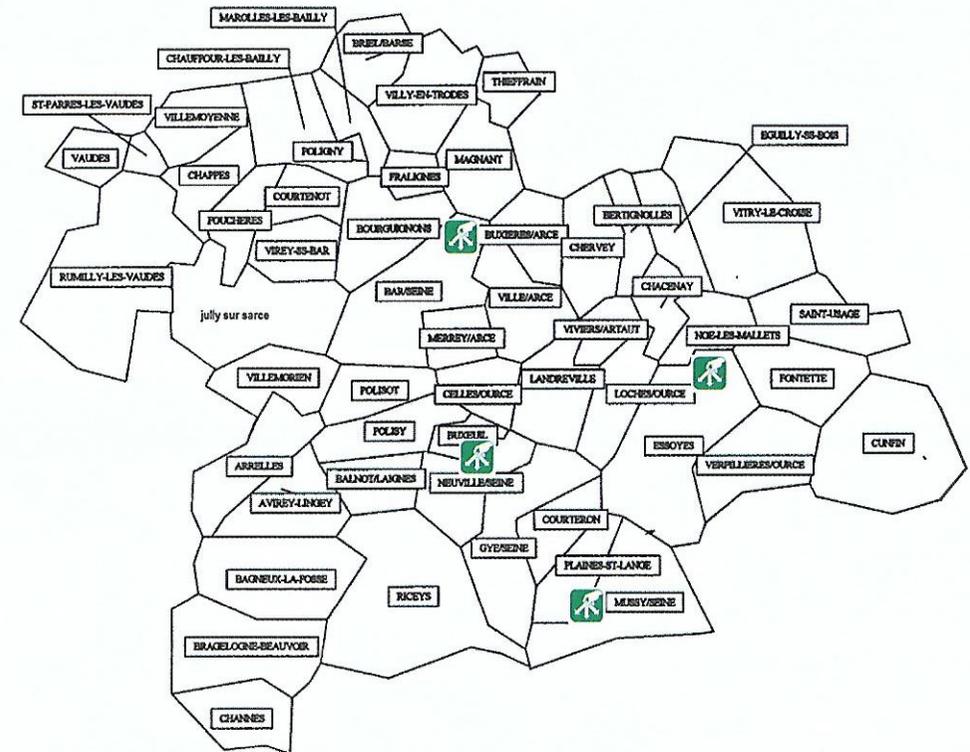
### Le rôle du gardien

Il accueille, informe et oriente les usagers lors de leurs passages à la déchèterie. Responsable du site, il contrôle les entrées et la nature des matériaux apportés, ainsi que le tri effectué. Il assure le respect du règlement intérieur afin que chacun puisse déposer ses déchets rapidement et sans risque.

Il assure aussi l'entretien de la déchèterie, ainsi que son bon fonctionnement (gestion de la rotation des bennes, contrôle des apports, entretien du site).

Il a avant tout une mission de conseil de tri auprès des usagers, et de respect de la réglementation. L'aide à la manutention doit demeurer exceptionnelle et correspondre à un besoin particulier d'une personne ayant une mobilité réduite (personne âgée, handicapée,...).

## GUIDE PRATIQUE



Une déchèterie est un espace clos, spécialement aménagé, gardé et réglementé où les usagers peuvent déposer, dans des emplacements prévus à cet effet, des déchets qui ne sont pas pris en compte ou interdits à la collecte des ordures ménagères.

La déchèterie complète le service de collecte afin de développer au maximum le recyclage et la valorisation des déchets ménagers et assimilés. C'est un service de proximité permettant de limiter les dépôts sauvages.

Chaque année l'ensemble des déchèteries accueille environ 35 000 visiteurs.

Pour tous renseignements concernant les conditions d'accès en déchèterie et les déchets acceptés ou pour toutes réclamations veuillez contacter le service environnement :

03 25 29 94 52 / [environnement@cc-barsequanais.fr](mailto:environnement@cc-barsequanais.fr)